

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 12 octobre 2020 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOUX Serge, AUDOUIN Anne, BORDELAIS Gérard, HUCHET Pierrette, DUMON Alain, JOCELYN Nathalie, MARTIN Frédéric, POUDRET Annie, REYGADE Aline, TRANQUARD Jérôme, HUOT Jean-Paul

Procurations : BOUTIN Jean-François à BROUDICHOUX Serge
BORDAS Christian à JOCELYN Nathalie

Secrétaire de séance : Pierrette HUCHET a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 14 septembre 2020.

DELIBERATION CONCERNANT LES POINTS D'EAU APPARTENANT A LA COMMUNE

A la réunion précédente Madame le Maire avait fait part aux conseillers municipaux de la demande de Monsieur PASCAL d'acquérir ou d'échanger des terrains communaux (2 points d'eau) appartenant à la commune sises Lieu-dit Puymontant et Mognac.

Des conseillers se sont déplacés pour voir la situation de ces points d'eau.

Après vote à bulletins secrets : 15 Votants

11 sont défavorables pour céder les points d'eau.

DELIBERATION CONCERNANT LA VC 109 AU LIEU-DIT PUYMONTANT

Madame le Maire fait part aux conseillers d'un rapport d'état des lieux concernant la rectification du tracé de la voie communale n°109 au Lieu-dit Puymontant (documents sont remis en mains propres).

La décision sera prise à la prochaine réunion.

DELIBERATION PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

Mme le Maire propose de mettre en place une prime exceptionnelle aux agents communaux ayant travaillé pendant cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Le Conseil autorise Madame le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle, elle sera réglée au mois d'octobre.

INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Le football club de Petit Palais et Cornemps ont fait une entente avec Puisseguin pour les séniors.
Une entente avec Saint Médard de Guizières pour les jeunes.
La commune de Petit Palais et Cornemps a fait l'acquisition d'une paire de buts pour un montant de 2082 € TTC.
Les membres du club se proposent de peindre la main courante et la commune fournira la peinture.
- ▶ Un encart sera réservé à chaque commune de la CDC dans le prochain journal intercommunal.
A réfléchir pour l'article.
- ▶ Bibliothèque municipale : Point Lire
Mme le Maire propose au conseil municipal de prévoir une somme afin d'acheter des livres, il est décidé un budget de 350 euros.
Prévoir une signalisation 2 panneaux « Bibliothèque Municipale ».
- ▶ Comité des Fêtes : Réunion le 13 octobre 2020 afin de voter les statuts et l'élection des membres.
- ▶ Commémoration accident de Puisseguin le 23 octobre 2020 à 11 H 00 à Puisseguin et à Petit Palais et Cornemps.
Pas de messe et de pot (Covid-19).
- ▶ Cérémonie du 11 novembre une gerbe sera déposée au monument aux morts, le repas annuel n'aura pas lieu cette année. A étudier pour faire la distribution de corbeilles de fruits aux séniors de la commune.
- ▶ Vœux de la municipalité le Vendredi 8 janvier 2021 ou le 15 janvier 2021.
- ▶ L'Architecte des bâtiments de France s'est rendu sur la commune concernant la restauration des églises.
Prévoir de lancer un appel d'offre concernant le choix d'un architecte pour 2021.
- ▶ Portique stade municipal : Mme le Maire n'est pas favorable à l'installation d'une chaîne à étudier pour faire installer des caméras. Mme le Maire va se rapprocher de la gendarmerie pour avoir les renseignements.

QUESTIONS DIVERSES

Mme VEYSSIERE Fabienne fait un compte rendu concernant l'action sociale.

L'acquisition d'un bus d'un montant de 37 000 € pour aller à la rencontre des personnes afin de les aider à compléter des dossiers.

Elle renouvelle la demande afin de prendre le relai pour l'ouverture de l'église les week-end.

M. MARTIN Frédéric signale que la Route de La petite Lande est fissurée.

Mme JOCELYN Nathalie signale que la fuite d'eau à Beaulieu n'a pas été réparée.

Mme le Maire recontactera le Syndicat de l'Eau.

Mme AUDOUIN Anne demande les dates des travaux de voirie et signale un nid de poule.

Les travaux sur la commune sont commencés.

Signale quelques problèmes de voisinage, de bruits

M. BROUDICHOX Serge va intervenir.

M. TRANQUARD Jérôme a vu avec le Président de chasse afin de trouver une solution pour faire partir les pigeons qui sont sur l'église.

M. BORDELAIS Gérald concernant le nid de poule à Mognac signale que le bus fait une pause entre 7H15 et 7H20 et lorsque le bus repart il détériore la route.

A contrôler

M. BROUDICHOX Serge demande si la Route du cerisier est prévue

Mme le Maire lui répond affirmativement et lui demande de venir se procurer le dossier des travaux 2020 au secrétariat.

Concernant le SMICVAL informe de ne pas jeter des objets il existe le SMICVAL Market qui récupère tout, les personnes peuvent donner et reprendre des objets pour les recycler.

Séance levée à 19 H 40